Agent de gardiennage : formation de base

RÉF | 4680

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Apporter à l'agent de gardiennage la connaissance et le savoir-faire nécessaires afin d'exercer son métier de manière optimale.

Programme

Bloc 1

- Organisation du secteur (4h)
- Étude de la réglementation relative au gardiennage (24h)
- -Droits fondamentaux et autres compétences et obligations (8h)

Bloc 2

- Aptitudes de communication (12h)
- Secourisme d'entreprise (15h)
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8h)
- Rapports sociaux et conventions collectives (4h)
  Pratique des méthodes et techniques de gardiennage (8h)

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage
Certificat de secourisme industriel et certificat de formation à l'utilisation des moyens de première intervention en cas d'incendie

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

Durée

139 heures

Horaire

en journée OU en soirée

Début

6 sessions sont organisées par année

Coût

1590 € + 210 € (test psychotechnique)

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

CONDITIONS LEGALES :
- Être âgé(e) de 18 ans.
- Être ressortissant(e) d'un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse et avoir sa résidence principale dans un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse.
- Être en possession de sa carte d'identité.
- **Assister à une séance d'information (obligatoire).**
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge* (modèle visé à l'article 596, 1er aliéna du code d'instruction criminelle) datant de maximum 6 mois stipulant l'activité de gardiennage.
- Réussite du test psychotechnique.
- Signer un règlement d'ordre intérieur.

Remarques

Assister OBLIGATOIREMENT à une séance d'information tous les mardis à 11h00 - UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au : 02.370.86.26 ou gardiennage@efp.be;
Réussir le test psychotechnique;
Bonne maîtrise de la langue française (oral et écrit);
Bonne condition physique

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'organisme

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Participez à une séance d'information obligatoire, soit en téléphonant au 02 370 86 26, soit en envoyant un mail à : gardiennage@efp.be
- Suivez la vidéo d'un worshop relatif au métier
- Consultez notre site web
- La prochaine séance d'information concernant le métier

et les formations d'agent de gardiennage aura lieu le mardi 14 mai 2024 après-midi. L'inscription à cette séance sera possible dès le mardi 07 mai 2024 à 10h en vous connectant à votre compte "Mon Dorifor". Attention : la participation à cette séance ne donne pas la possibilité de postuler à cette formation.

Organisme

Efp : Formation continue
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation